



BULLETIN D'INSCRIPTION
Licenciés Suisse / Etranger

CRAN-GEVRIER - DIMANCHE 24 mai 2026
Inscription 18€ à régler sur place
ou 14€ avec le RIB ci dessous avant le mardi 19 mai

NOM Prénom.....

Adresse mail :@.....

Date de naissance :

Catégorie dans laquelle vous voulez rouler :

Club : N° UCI

Coupe Aura CRAN-GEVRIER VTT - Dimanche 24 mai 2026					
CATEGORIES d'âges INSCRITES SUR vos LICENCES		CATEGORIES de NIVEAUX	Nb de Zones	DEPART	Temps de COURSE pénalités = moins 2 pts par minute de retard
Couleur flèches					
U9	<i>Poussin 2018 - 2019 et +</i>	Découverte	3X6 zones	9h30	5 à 6 h (briefing)
U11	<i>Pupille 2016- 2017</i>	Détente			
U13	<i>Benjamin 2014 - 2015</i>	National 3	3X6 zones	9 h	5 à 6 h (briefing)
U15	<i>Minime 2012 - 2013</i>	National 2	3X5 zones	9 h	2h15
	<i>Cadet 2010 - 2011 (pas de catégorie/podium cadet)</i>	National 1		10h30	2h15
	<i>Junior (pas de catégorie/podium junior)</i>	Expert		12h30	2h15
		Elite	2X5 zones	13h30	2h15 - finale à 16h
Si votre niveau technique correspond à votre catégorie d'âge vous vous inscrivez dans les catégories d'âge obligatoirement.					
Si votre niveau technique ne correspond pas aux catégories d'âges vous vous inscrivez dans les catégories de niveau (découverte/détente/nat3/nat2) Par exemple un jeune de 14 ans qui débute ne peut pas rouler en U15/minime, il va se déclasser en Nat3, détente, découverte... suivant son niveau.					
DAMES et jeunes filles : s'inscrivent dans la catégorie dans laquelle elles veulent rouler, seront classées dans les catégories avec les garçons et au scratch, deux podiums : "dames"(U15 à Elite) et "jeunes filles" (U9 U11 U13)					
MASTERS : 30 ans dans l'année = nés en 1996 ou moins 1995 etc... s'ils roulent de découverte à Nat 1 seront classés masters au scratch. S'ils roulent expert ou Elite seront classés exp/élite.					

RIB : CRAN-GEVRIER VTT - 12 chemin des Grèves 74960 ANNECY - Code banque 18106
Code guichet 00011 Numéro de compte 96776043017
RIB 20 IBAN FR76 1810 6000 1196 7760 4301 720 BIC AGRIFRPP881
Comme pour le règlement AURA, il n'y aura pas de remboursement sans certificat médical.

Ce document rempli est à renvoyer par mail à vttcran@gmail.com
Renseignements sur www.crangevriervtt.fr